



**FRANCE ADOT 75**

# Rapport Moral

## **Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2009 portant sur l'exercice 2008**

Bonjour à tous,

Au cours de l'exercice 2008, nous nous étions fixé plusieurs objectifs :

- renforcer nos liens avec les établissements scolaires
- être davantage présents avec des stands dans des manifestations publiques
- fêter dignement nos trente ans d'existence parisienne

Du côté des établissements scolaires, certains nous demandent de revenir chaque année pour des ateliers santé. À noter, les parents d'élèves s'y intéressent de plus en plus et nous avons pu apprécier la présence de leurs représentants lors de réunions préparatoires. Par contre, lorsque nous intervenons en classe, les enseignants n'y sont pas et nous le regrettons. Mais ils doivent aussi assumer les cours des autres élèves.

Du côté des stands dans des manifestations publiques, nous avons vécu un grand temps fort grâce à nos amis Alsaciens qui ont établi un contact avec la directrice du concours Lépine. Cela nous a donné accès à un stand au sein de ce périmètre de la Foire de Paris. Lieu de visite très fréquenté par le public, ce petit espace nous a permis de renseigner, distribuer des documents d'information et délivrer des cartes de donateurs pour la France entière.

La bonne nouvelle pour cette année, c'est que nous avons pu maintenir d'excellentes relations avec cette personne de cœur qui accepte de nous offrir de nouveau un espace de stand. Il nous faudra encore tenir la distance en enchaînant les présences des bénévoles, mais nous savons que nous pouvons compter sur vos bonnes volontés.

Et pour nos trente ans, on peut dire que ce fut une belle fête.

Que chacun de ceux qui ont rendu la chose possible soient ici encore remerciés car tout s'est fait avec de la bonne volonté et du bénévolat.

En échange d'une semaine d'animation avec conférence et tenue de stand, la salle du Centre Valeyre - Léo Lagrange a été mise gracieusement à notre disposition, les artistes se sont tous produits gratuitement, les lots de la tombola ont été fournis par tous, Picard surgelés a alimenté le buffet de ses délicieux canapés avec une remise importante, même le vigneron qui a pourvu au liquide nous a consenti une remise car il y a une personne greffée dans sa famille...

Ce fut une belle fête, sans discours, dans la diversité des talents et qui s'est terminée dans la bonne humeur générale, puisque tout le monde chantait.

2009 a déjà commencé avec un élément très important : le don d'organes et de moelle osseuse dont nous avons fait notre cause depuis des années fait partie des sujets reconnus par le premier Ministre François Fillon comme Grande Cause Nationale dans le cadre de «Don de soi, don de vie». Même si nous n'en retirons aucun bénéfice direct, cela donne un éclairage particulier au sujet et permet à l'Agence de la Biomédecine d'organiser une campagne de communication plus visible du grand

public et plus largement programmée. Le statut de grande cause nationale ouvre droit à des tarifs préférentiels à la télévision. L'ABM profite de cet avantage, mais nous en avons un peu les retombées car les demandes de cartes de donneurs se sont accrues sensiblement ces trois dernières semaines.

2009 est aussi une année importante à un autre titre : notre fédération nationale a été créée en 1969, il y a donc 40 ans. Une occasion de mesurer le chemin parcouru et aussi tout ce qu'il reste à faire.

Autre point fort pour 2009, la commission Léonnetti prépare le réexamen des lois de bioéthique. Certes, la tendance est à se préoccuper davantage des sujets concernant la procréation assistée, les cellules souches embryonnaires, le clonage. Le don et la greffe, encadrés depuis bien plus longtemps par la loi sont considérés par les législateurs comme clairement codifiés et on n'envisagerait que des précisions mineures. Pour ce qui nous concerne, cela ne nous satisfait pas tout à fait. Par exemple, le registre des refus est accessible à partir de l'âge de treize ans, mais à l'opposé, tant que l'on n'est pas majeur, la décision pour un accord de prélèvement d'organes revient aux parents.

Pourquoi est-on assez grand pour dire non et pas pour dire oui ?

Par ailleurs, il n'existe pas de fichier où l'on puisse enregistrer son accord, ce qui pourrait rassurer certaines personnes qui ont peur que leur volonté ne soit pas respectée.

Puisqu'il existe un fichier du non, ne pourrait-on ajouter à la base de données un sous-menu permettant d'enregistrer le oui ? Cela pourrait éviter au corps médical d'interroger la famille au moment où c'est le plus inopportun et de lui asséner la violence de la question du prélèvement.

Pour faire évoluer ces points importants à nos yeux, la commission Léonnetti a souhaité faire participer les citoyens à la réflexion. N'hésitez pas à vous rendre sur le site [www.etatsgenerauxdelabioethique.fr](http://www.etatsgenerauxdelabioethique.fr)

pour exprimer votre avis et peser dans la décision. C'est votre droit et c'est même un devoir si l'on veut faire évoluer la loi afin que les malades puissent guérir sans qu'il y ait le moindre risque de trafic, de tricherie ou d'approximation et en tenant compte des progrès de la recherche et de la médecine dans ce domaine.

2009 devrait être une année constructive.

Les diverses ADOT d'Île-de-France ont décidé de se grouper pour mener des actions communes car nous pensons qu'un rassemblement de nos forces et de nos compétences à l'échelon régional peut nous permettre d'être plus crédibles et mieux entendus de diverses instances. Nous faisons en sorte de mettre au point des outils communs et de nous épauler les uns les autres. Nous prévoyons un temps fort au moment de la journée mondiale du don d'organes qui se tiendra le 17 octobre.

Merci de votre attention.

yolande bertrand-laborde  
Présidente